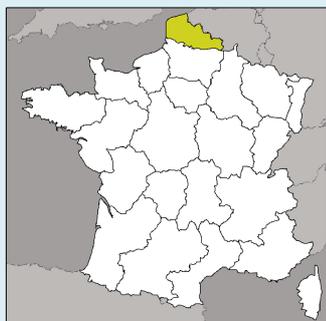


Création d'un corridor boisé le long de la Lawe

Identité du territoire



Localisation :

Région Nord-Pas de Calais
Département du Pas-de-Calais
Pays Cœur de Flandre

Superficie : 2 200 ha

Population : 4 238 habitants

Spécificités du territoire :

Entre la Lawe et le canal d'Aire, les territoires de Lestrem, Mont-Bernenchon et Vieille Chapelle se caractérisent par une juxtaposition de milieux humides (fossés, prairies humides, étangs, rivières, canal) auxquels sont associées des espèces faunistiques et floristiques remarquables figurant sur les listes rouges nationales et régionales.

Pressions identifiées :

Ces milieux sont particulièrement menacés par l'urbanisation, l'agriculture intensive, les pollutions diverses, le morcellement accru du territoire...

Contact

Céline WATTEZ (MENARD)

menard.lestrem.nature@orange.fr

Tel : 03 21 27 12 47

Structure porteuse de l'action :

Association Lestrem Nature



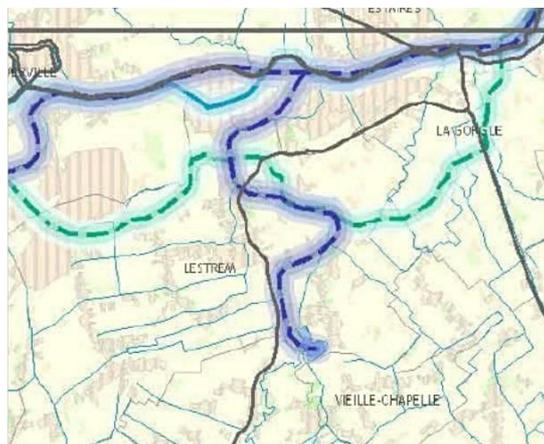
Entrée Thématique	Type d'action
x Espèces et habitats naturels	x Restauration / Remise en état
x Milieux aquatiques et humides	x Suivi / Évaluation

Contexte et historique de l'action

La commune de Lestrem s'est engagée depuis une dizaine d'années aux côtés de l'association Lestrem Nature dans une démarche de préservation et de restauration des corridors biologiques sur son territoire :

- En 1996, Lestrem Nature est la première association du Nord-Pas de Calais à signer un contrat de corridor biologique régional pour les communes de Lestrem et Mont-Bernenchon.
- En 1997, la commune de Lestrem intègre la notion de corridors (cartographie et conseils de choix de végétaux) dans son Plan d'Occupation des Sols.
- En 1998, le corridor biologique de Lestrem entre dans sa phase opérationnelle : les actions de terrain menées par l'association d'insertion RéAgir démarrent en juillet avec la création d'une équipe Corridors (quatre ouvriers et un encadrant).
- En 2003, Lestrem accueille le premier comité de pilotage des corridors biologiques. Un plan de gestion dédié est établi en ciblant les milieux humides. Il se traduit sur le terrain par des opérations de restauration et d'entretien des milieux aquatiques, permettant aux salariés de l'association RéAgir de développer un savoir-faire bien spécifique (restauration de mares et d'étangs, fauches sélectives et tardives, taille de saule en têtard, restauration, diversification et entretien de ripisylve, plantation de haies, création de mares...).
- En 2008, la commune achète un terrain d'un peu moins de 1 hectare en vue de consolider la Trame verte et bleue sur le territoire, et notamment la trame boisée.

Situé en bordure de la rivière de la Lawe, le terrain acquis correspond à une zone d'enjeu régional de la TVB.



Identification du corridor de la rivière de la Lawe

Carte issue de l'annexe cartographique du SRCE Nord-Pas de Calais

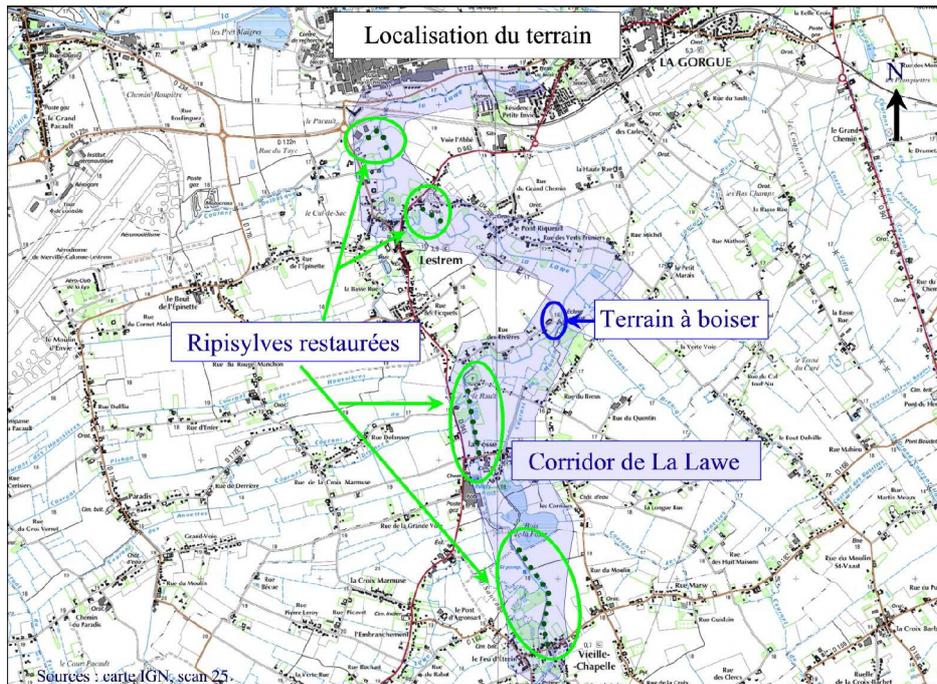
Corridors Ecologiques

- corridors avérés
à remettre en bon état
- fluviaux
- corridors potentiels
à remettre en bon état
- de zones humides
 - forestiers
 - de landes et pelouses acidiphiles
 - de pelouses calcicoles
 - de prairies et/ou bocage
 - de falaises
 - de dunes
 - miniers

Présentation de l'action

Site concerné

La rivière de la Lawe a été identifiée comme corridor écologique de zones humides dans le SRCE et plusieurs opérations de restauration de ripisylves ont déjà été réalisées (en 2004 et 2005 : Secteur de La Fosse, le Rôle en amont de l'écluse du Rôle, secteur de Lestrem centre et à la Haute-Loge en aval). Le terrain à aménager se présentait avant travaux en deux parties, l'une en jachère et l'autre en culture céréalière.



Localisation du corridor © Lestrem nature

Enjeux et objectifs

Les habitats à l'interface entre terre et eau assurent une multitude de fonctions écologiques, utiles à l'équilibre des milieux et à l'homme. Les forêts ou bois alluviaux constituent ainsi de véritables filtres naturels participant à la préservation de la ressource en eau notamment par la réduction de la charge organique et eutrophisante des cours d'eau. Ils offrent d'importantes zones d'expansion des eaux de débordement permettant l'atténuation des crues.

Les boisements de rives participent au maintien et à la protection des berges. Ils constituent également une source potentielle de production de bois, sans oublier la qualité des paysages et les possibilités de récréation qu'ils offrent.

Les surfaces boisées sont par ailleurs faiblement représentées sur le territoire et peu diversifiées.

Par conséquent, l'aménagement d'un corridor boisé le long de cette rivière s'est inscrit en cohérence avec la démarche de restauration déjà entreprise.

Le schéma TVB du Pays cœur de Flandre et le SRCE sont venus par la suite confirmer ce corridor comme enjeu régional.

Identification et cartographie des continuités écologiques

L'identification de la continuité écologique s'est faite par croisement des données relatives à l'occupation du sol (cartographie réalisée en 2003 à partir de données cadastrales et d'identification de terrain), de la carte IGN scan 25 et de photographies aériennes.

Description détaillée du projet

Dates	Étapes et opérations mises en œuvre	Outils et données mobilisés
Printemps à automne 2008	<ul style="list-style-type: none"> Prise de connaissance de l'appel à projets « Corridors Biologiques Boisés » dans le cadre de la mise en place de la TVB du Nord-Pas de Calais (NPDC) Montage du projet et réalisation d'un diagnostic écologique par Lestrem Nature Dépôt du dossier de candidature 	<ul style="list-style-type: none"> Cahier des charges de l'appel à projets boisement du Conseil Régional NPDC Guide et liste d'espèces du Conservatoire Botanique National de Bailleul
Janvier à mars 2010	<ul style="list-style-type: none"> Acquisition d'un terrain de 9 105 m² par la commune Réalisation d'une plaquette d'information Présentation du projet en Comité de pilotage Préparation du terrain et plantations de 400 arbres et 1600 arbustes (sous-bois et haie périmétrale) de 22 essences locales différentes ; création d'une mare ; mise en place d'une prairie fleurie Suivi des travaux et de l'évolution du site par Lestrem Nature 	<ul style="list-style-type: none"> Plaquette Corridorinfo réalisée par Lestrem Nature et distribution sur 5 communes Lettre communale Copil organisé par l'association une à deux fois par an Travaux d'aménagements du corridor réalisés par l'association RéAgir Plants fournis par une pépinière locale
2011	Réalisation d'un Plan de Gestion du Corridor Boisé par Lestrem Nature	Travaux d'entretien des plantations ajoutés au marché d'entretien des espaces communaux
Avril 2012	<ul style="list-style-type: none"> Dans le cadre de la semaine du développement durable, attribution du label « Oasis Nature » par Hubert Reeves Présentation des résultats de l'opération en comité de pilotage des Corridors Biologiques 	Réalisation d'un article dans le Corridorinfo et la lettre d'information intercommunale

Description détaillée des travaux

Le terrain acquis a été planté pour constituer un boisement alluvial composé de 3 strates végétales (herbacée, arbustive et arborée) selon les modalités suivantes :

Préparation et décompactage du sol

Lorsqu'un boisement est réalisé sur une zone agricole préalablement cultivée, le décompactage des horizons profonds du sol est indispensable. Il favorise une plongée rapide des racines et donc une meilleure croissance des plants. L'utilisation d'une sous-soleuse supprime la semelle de labour.

Semis d'une strate herbacée

Le semis, dans les zones non plantées et les allées, d'un mélange de graminées (faible quantité), fleurs vivaces et annuelles assure une couverture au sol qui prend le relais de la culture agricole en attendant qu'une végétation typiquement forestière s'installe de manière progressive.



Paillage © Lestrem nature

Le mélange est composé d'espèces sauvages locales (exemple : carotte sauvage, féтуque rouge, compagnon blanc...) intéressantes pour les insectes et adaptées aux conditions du sol.

Paillage

Le paillage, indispensable, est mis en place sur 1 m de large avant et /ou après la plantation pour éviter un envahissement par les plantes et limiter l'entretien la première année. La paille permet également de garder l'humidité. Par la suite, les produits de fauches des allées peuvent être répartis au pied des arbustes pour constituer le paillage.

Plantation du bois

Plantation d'une haie brise vent autour de la parcelle

La plantation de haies autour du périmètre destiné au boisement joue plusieurs fonctions complémentaires :

- rôle technique pour protéger le boisement des vents dominants et favoriser ainsi le développement des arbres plantés ;
- rôle de clôture naturelle pour limiter et guider l'accès au site ;
- rôle de lisière, milieu d'échange, très riche en espèces floristiques et faunistiques.

Cette haie périmétrale est composée d'essences à grand développement et à croissance rapide sur les côtés situés sous les vents dominants (ex : fusain, cornouiller, sureau...)

L'itinéraire technique de plantation, identique au boisement, prévoit au moins un plant par mètre linéaire pour les arbustes, les arbres étant intercalés tous les 4 à 6 mètres (ex : saule blanc, peuplier tremble...).

Plantation du bois

Il s'agissait de réaliser une frênaie chênaie enrichie en différentes essences. La densité de plantation des 2 strates est la suivante : plantation en lignes espacées d'au moins 2 mètres, 1 plant d'arbuste tous les 2 mètres au minimum, 1 plant d'arbre tous les 4 mètres sur des lignes espacées d'au moins 4 mètres.

La majorité des plants, soit les plants d'arbustes, font 60/90 cm de hauteur à la plantation.

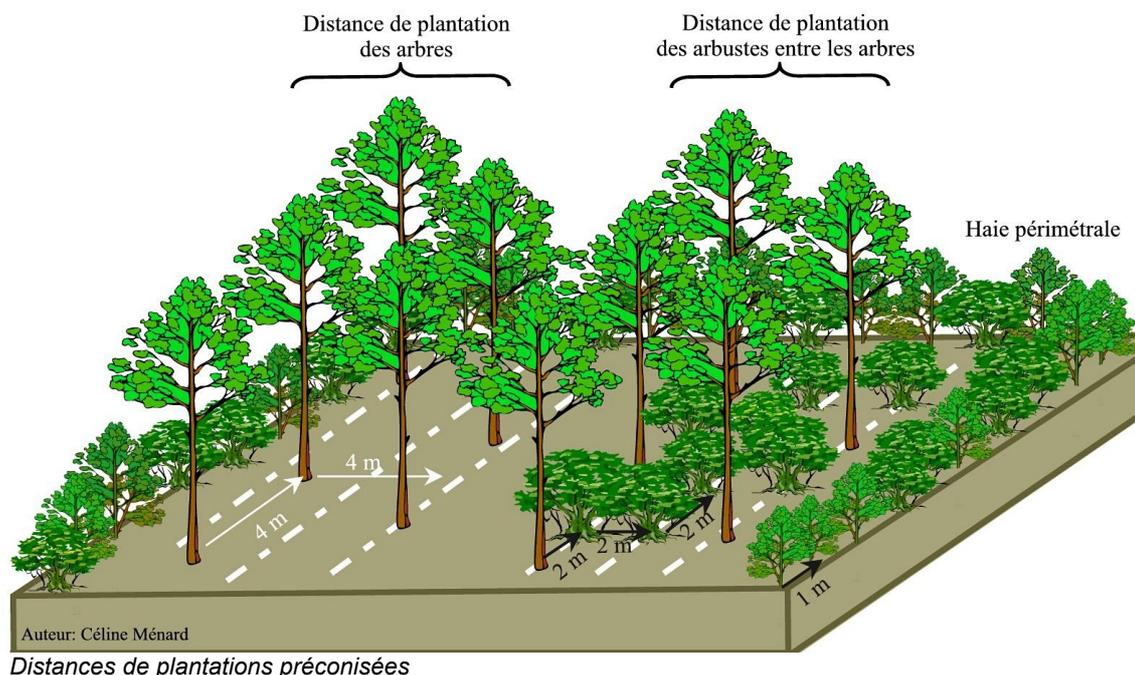
Les plants d'arbres sont quant à eux déjà formés, de diamètre 6/8 au maximum, certes plus cher à l'achat, mais cela réduit les travaux de taille de formation et donc le coût d'entretien les premières années.

Les plants de chêne pédonculé sont des 175/200 cm afin de garantir une bonne reprise tout en ayant des arbres préformés.



Plantation © Lestrem nature

La plantation de sujets plus âgés et de taille plus importante permet une fonctionnalité plus rapide du corridor boisé.



A noter que la plantation est accompagnée de la pose d'une protection contre le gibier et d'un tuteur pour les arbres.

La densité de sujets plantés sur la parcelle est d'environ 400 arbres et 1600 arbustes.

Répartition des essences

Le bois est constitué majoritairement de frênes et de chênes pédonculés avec quelques essences comme l'aulne, le sorbier, le tilleul à petites feuilles, le houx, en périphérie l'érable, la viorne, le sureau..., et en sous bois le charme et le noisetier. Le saule blanc et le peuplier tremble sont plantés dans la haie périmétrale.

La haie est également constituée d'arbustes diversifiés tels que la bourdaine, le troène, le prunelier, l'églantier, le saule des vanniers...

Une attention particulière est apportée à la provenance des semences et des plants. Ces derniers sont issus d'essences régionales arbustives et arborescentes pour constituer les 2 strates.

A noter qu'en complément de la plantation, une mare intra-forestière d'environ 20 m² a été créée. Le profilage des berges a été réalisé de façon à obtenir un minimum de 2/3 de berges en pente douce. Sa profondeur au centre est quant à elle de 1,5 à 2 mètres.

Animation

Un comité de pilotage des corridors biologiques (suivi technique) comprend :

- les communes de Lestrem, Hinges, Vieille-Chapelle, Mont-Bernenchon, Merville, la Couture ;
- les partenaires financiers ou techniques (Région, Agence de l'eau, société de chasse, DREAL, DRIRE, DDA, CPIE de la Chaîne des Terrils, Université de Rennes, Pays Cœur de Flandres...) ;
- les Syndicats hydrauliques, des Agriculteurs ainsi que des bénévoles et adhérents de l'association.

Partenaires du projet

Partenaires	Spécificités
Commune de Lestrem	Partenariat politique et financier, réponse à l'appel à projet avec l'appui de Lestrem et acquisition des terrains
Lestrem Nature, association RéAgir, Pays Cœur de Flandres, Centre Régional de la Propriété Forestière de NPDC, etc.	Partenariat technique
DREAL, Conseil Régional NPDC, Europe via Fonds FEDER	Partenariat financier

Évaluation et suivi de l'action

Les inventaires et suivis sont assurés par Lestrem Nature.

Inventaire et suivi de la flore

Un inventaire floristique a été établi à la fin des aménagements (état initial) pour connaître les espèces implantées sur le site, leur quantité, leur répartition et les cartographier.

Les relevés de végétation (relevés phytosociologiques) sont effectués entre mi-mai et fin juillet tous les 2 ans au minimum. Les mesures dendrométriques sont réalisées en même temps que les relevés de la végétation (au moins un tous les 10 ans).

L'évaluation de l'état sanitaire sera complétée à long terme par le repérage des cavités sur le tronc et les branches pour leur rôle en tant que contribution à la biodiversité (certaines espèces d'oiseaux ou de mammifères, d'insectes...).

La végétation est un bon indicateur de réponse à la gestion, ce qui permet, en suivant son évolution, de juger de l'efficacité des travaux effectués.

Inventaire et suivi de la faune

Les inventaires faunistiques sont réalisés dès la première année de la plantation et sont renouvelés au minimum tous les 3 ans selon les espèces inventoriées.

Les espèces à suivre sont les oiseaux, les amphibiens (mare), les lépidoptères (lisière) et les orthoptères (lisière).

Coût de l'opération et financement

L'opération a été financée à 80 % par le fonds FEDER et à 20 % par la commune.

Actions	Coût
Acquisition foncière	10 600 €
Etude (diagnostic écologique, plan de gestion, aide au montage du dossier)	5 400 €
Travaux	18 800 €
TOTAL	34 800 €

Bilan de l'action

Points forts et clés de réussite	Limites, difficultés rencontrées
<ul style="list-style-type: none"> • Forte implication de la commune de Lestrem dans les projets de restauration et de préservation de la biodiversité, de l'environnement et du cadre de vie • L'acquisition par la commune de terrains à vocation « biodiversité » • Attribution du label « oasis nature » et signature par la commune de Lestrem de la Charte associée 	<p>La proximité immédiate de terres cultivées nécessite un entretien plus régulier du site et surtout de ses abords au regard de ce qui était prévu initialement dans le plan de gestion (écharonnage répété, fauche biennale de certains secteurs...)</p>

Perspectives

Dates et échéances	Étapes et opérations à venir	Outils à mobiliser
2014	Suivi et inventaire du site, géo-localisation des données et cartographie	Système d'Information Géographique

Transposabilité de la démarche

Dans le contexte de la région Nord-Pas de Calais (appels à projets), cette opération est facilement transposable ; d'autres collectivités ont mené des démarches similaires.

L'appui de la Région et de la DREAL est notamment un plus dans l'accompagnement des collectivités.

Conseils pour la réalisation d'une action similaire

Plus de 10 ans d'actions diverses sur le thème des continuités écologiques ont été nécessaires pour assurer la crédibilité de l'association auprès des différents partenaires (commune, agriculteurs, chasseurs, etc.). Les nombreux projets réalisés en partenariat (plantation de haies avec la société de chasse par exemple) ont permis d'instaurer une confiance non négligeable.

Pendant la réalisation des aménagements, le suivi des travaux est par ailleurs indispensable pour juger de leur bon déroulement, de leur conformité avec le projet et faire face aux éventuels problèmes de terrain.

Fiche réalisée par l'Aten et Lestrem Nature

